

Réunion de Conseil d'Administration

Lundi 31 janvier 2022 de 19 heures 36 à 21 heures 59

Salle de réunion du Business Campus ou visioconférence

NOM PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE	PRÉSENT/ABSENT
ARNAUD Thierry	Médecin généraliste	1	Présent, en visio
BRAYE Ludovic	Masseur-kinésithérapeute	2	Présent
COSTACHE Lonut	Ophthalmologue	1	Présent, en visio
COURTOT François	Directeur CHR	4	Présent, en visio
DUREAU Gaëtan	Directeur HADSA	5	Présent
FRARE Hervé	Infirmier	2	Présent, en visio
GIRARD Frédéric	Infirmier	2	Présent, en visio
HAUPTMANN Pierre	Médecin radiologue	1	Présent, en visio
IDER Bakir	Médecin généraliste	1	Présent
KRENCKER Corinne	Directrice GHRMSA	4	Présente, en visio
LAISNEY Sybille	Psychologue	3	Présente
MACIAS Sébastien	Directeur Diaconat	4	Présent, en visio
METZ Eric	Médecin généraliste	1	Présent
METZGER Henri	Conseiller municipal délégué à la santé (ville de Mulhouse)	8	Présent
MULOT Vincent	Infirmier	2	Présent, en visio
RESSEL Thierry	Médecin psychiatre	1	Présent
RUMANN Jean-Dominique	Commissaire aux comptes	/	Absent
SCHMIDT Jean-Marie	Président Mutualité	5	Présent
SEGLER Jean	Président ALISTER	6	Absent avec procuration
SIZAROLS Julie	Pharmacienne	2	Présente, en visio
TEMIZOZ Emin	Opticien	3	Absent sans procuration
TRYNISZEWSKI Frédéric	Médecin généraliste	1	Présent
WINTERHOLER Sophie	Diététicienne	3	Présente
CHAMPENIER Rachel	Coordinatrice de la CPTS	Invitée	Présente

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- 2) Montant de la cotisation 2022
- 3) Rapport d'activité 2021
- 4) Point financier budget 2021 / Projet de budget 2022
- 5) Réflexion sur les ambitions 2022/2023 de la CPTS (réunions du 25/01 et du 01/02)
- 6) Perspectives 2022
- 7) Points divers

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Le Président ouvre la séance à **19h36** et remercie l'ensemble des administrateurs présents pour cette réunion en présentiel et visioconférence.

1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Mr SCHMIDT indique que l'adresse de l'ARS a été omise sur la dernière page du compte-rendu.

Le Dr TRYNISZEWSKI demande la validation par le CA du compte rendu du dernier Conseil d'Administration par la CPTS : personne ne s'oppose. Personne ne s'abstient. Ce compte-rendu présenté est donc approuvé.

2) Montant de la cotisation 2022

Le Dr TRYNISZEWSKI propose de garder en 2022 le même montant de cotisation que celui de 2021 : 10€ pour les membres actifs, gratuit pour les membres partenaires et associés et montant libre pour les membres sympathisants.

Lors de la validation de ces montants de cotisation pour 2022 : personne ne s'oppose, personne ne s'abstient. Le montant de la cotisation 2022 est donc approuvée par le Conseil d'Administration.

3) Rapport d'activité 2021

Le Dr TRYNISZEWSKI revient sur la crise sanitaire de la COVID-19 qui a fortement impacté l'activité de la CPTS en 2021, notamment en rappelant les chiffres du Vacci'Mouv dont les tournées se sont définitivement arrêtées la veille.

Mme KRENCKER demande au Dr TRYNISZEWSKI s'il sait jusque quand le Centre de Vaccination restera ouvert à Mulhouse. Dr TRYNISZEWSKI indique qu'à ce jour, il n'y a aucune date officielle confirmée à ce jour.

Le Dr TRYNISZEWSKI présente le rapport d'activité avec un tableau qui détaille les objectifs et les résultats de chaque mission.

Le Dr TRYNISZEWSKI revient sur le problème de PARCEO, dont le déploiement a été abandonné et dont l'arrêt impacte plusieurs missions. Il y aura ici un vrai travail de négociation à faire avec la CPAM le 14 février 2022.

Mr COURTOT demande dans quelle mesure la CPAM régionale sera « flexible » sur l'évaluation annuelle vu l'implication de la CPTS dans la crise sanitaire et ce sur l'ensemble de l'année 2021. Dr TRYNISZEWSKI confirme qu'il espère que ce sera le cas lors de la réunion du 14 février 2022.

Dr TRYNISZEWSKI informe le Conseil d'Administration que la gestion des crises sanitaires va devenir une des missions officielles des CPTS en 2022 et que le travail fourni en 2021 devrait être récompensé.

Dr RESSEL indique aussi que ce rapport d'activité montre l'importance du travail fourni par la CPTS, même si l'ensemble des objectifs et des missions ne sont pas atteints.

Dr TRYNISZEWSKI demande la validation du rapport d'activité 2021 par la CPTS : personne ne s'oppose, personne ne s'abstient. Le rapport d'activité 2021 est donc approuvé par le Conseil d'Administration.

4) Point financier budget 2021 / Projet de budget 2022

Dr RESSEL fait un point financier en précisant à l'assemblée que la révision des comptes vient juste de commencer. La situation financière est saine. La bonne tenue de la trésorerie a permis d'absorber les décalages existants entre le versement des fonds FIR et les factures mensuelles du Vacci'Mouv.

Dr RESSEL présente le budget prévisionnel avec une balance de trésorerie positive, mais il doit être pris avec précaution car certains produits sont incertains et de gros projets pour l'instant non financés, sont à venir.

Dr ARNAUD fait remarquer à l'assemblée qu'il serait peut-être judicieux de ne pas inclure ce qui n'est pas acquis afin d'équilibrer le budget. Certaines recettes pourraient résulter de la signature de l'avenant n°2 à l'ACI en faveur du déploiement des CPTS signé le 20 décembre 2021 mais restent pour l'instant hypothétiques. Après discussion, le Conseil d'Administration convient de ne pas retenir les recettes au titre de « CPAM Mission Crise sanitaire », « CPAM Complément Mission Accès aux soins ».

Dr TRYNISZEWSKI propose de valider le projet de budget en tenant compte de cette modification et de transmettre au Conseil d'Administration le budget prévisionnel 2022 tenant compte de ces remarques avec le compte rendu de la réunion.

Dr TRYNISZEWSKI demande la validation du budget prévisionnel 2022 par la CPTS : Personne ne s'oppose. Personne ne s'abstient. Le budget prévisionnel 2022 est donc approuvé par le Conseil d'Administration.

5) Réflexion sur les ambitions 2022/2023 de la CPTS

Dr TRYNISZEWSKI rappelle le travail préparatoire mené à travers les 2 soirées thématiques du 25 janvier 2022 et du 01 février 2022 ainsi que la contribution sur le site de la CPTS.

Il est toujours possible de donner ses idées jusqu'à demain soir sur le site internet.

6) Perspectives 2022

Dr TRYNISZEWSKI présente les ambitions 2022/2023 puis le projet ICOPE, interface permettant le dépistage de la dépendance chez les plus de 60 ans non dépendants et qui permet au patient ou à son entourage d'évaluer sa dépendance via un outil simple et ludique.

Le projet ICOPE permettrait aussi de faire un bilan de l'état de santé de la population et ainsi de suggérer aux collectivités territoriales la mise en place de projets collectifs de santé publique dans l'agglomération.

Dr TRYNISZEWSKI précise qu'il y a un appel à projet national sur ce projet et que la CPTS souhaite déployer cet outil sur le territoire.

Mme KRENCKER trouve l'idée très intéressante mais insiste sur le travail de communication à réaliser face à la multiplicité des outils, des acteurs et des actions dans le domaine de la perte d'autonomie.

Mr METZ s'inquiète de la confidentialité des données.

Dr TRYNISZEWSKI confirme que les données sont nominatives mais ne sont transmises qu'au professionnel de santé qui aura réalisé le dépistage et pour lequel le patient aura donné son accord.

La CPTS n'aurait accès qu'aux données non nominatives et aux statistiques.

Mr BRAYE précise que l'URPS kiné a commencé mi-janvier à utiliser le système ICOPE pour des Steps 1 avec un objectif de 1000 dépistages et que le système marche très bien.

7) Points divers

➤ *Demande d'adhésion*

Une demande d'adhésion a été reçue de la part de l'association des psychiatres du Haut-Rhin.

Dr TRYNISZEWSKI demande la validation de la demande d'adhésion de l'association à la CPTS : Personne ne s'oppose. Personne ne s'abstient. La demande d'adhésion de l'association des psychiatres du Haut Rhin en tant que membre partenaire est approuvée.

Le Président clôture la séance à **21h59**.

Annexes : Projet de budget 2022 modifié suite aux remarques du Conseil d'Administration

PRODUITS							
Libellé	Budget prévisionnel 2021	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022				
			Part fixe	Part variable		Total Missions	
				Estimation basse	Estimation haute	Estimation basse	Estimation haute
FIR Pré-ACI	90 000	90 000	/	/	/	/	/
CPAM Fonctionnement	90 000	90 000	67 500	/	/	/	/
CPAM Mission Accès aux soins	22 500	22 500	28 520	7 500	13 250	36 020	41 770
CPAM Mission Parcours pluripro	37 500	37 500	47 534	30 000	45 000	77 534	92 534
CPAM Mission Prévention	15 000	15 000	19 013	6 500	10 000	25 513	29 013
CPAM Mission Qualité/pertinence soins	7 500	11 301	17 780	0	6 000	17 780	23 780
CPAM Mission Accompagnement PS	5 625	8 476	13 335	10 000	15 000	23 335	28 335
Total encaissé en janvier 2022			193 682				
Total estimation part variable				54 000	89 250	306 364	341 614
CPAM Complément Fonctionnement	/	/	67 500	/	/	/	/
Cotisations	1 500	2 155	2 200	/	/	/	/
Subventions diverses	0	9 490	/	/	/	/	/
Total	269 625	286 422	263 382	/	/	/	/
Total estimation fonctionnement	/	/	/	/	/	317 382	352 632

CHARGES

Comptes	Sous comptes	Libellé	Budget prévisionnel 2021	Réalisé en 2021	Budget prévisionnel 2022
60 - Achats			23 500	15 194	20 500
		Prestations de service	4 000	5 644	14 000
		Achats fournitures	18 000	9 550	6 500
		Petit matériel	0	1 582	1 500
		Fournitures de bureau	3 000	1 391	2 500
		Matériel informatique	7 000	2 944	2 500
		Mobilier	8 000	3 633	0
		Achats non stockés	1 500	0	0
61 - Services extérieurs (sous-traitance)			40 000	20 487	22 600
		Locations	15 000	17 637	16 600
		Entretiens / réparations	5 000	1 098	2 500
		Outils numériques (loc, mobilières)	18 000	1 171	2 500
		Assurances	2 000	581	1 000
62 - Autres services extérieurs			117 000	72 378	127 000
		Honoraires	112 000	66 066	119 600
		Expert-comptables	6 000	3 988	6 000
		CAC	3 000	0	3 600
		ICPA Instances	43 000	43 258	50 000
		ICPA Commissions	60 000	18 820	60 000
		Frais de gestion (réceptions)	1 000	5 495	5 000
		Frais de déplacement	1 000	0	1 000
		Frais postaux + téléphone	3 000	577	1 000
		Frais bancaires	0	240	400
63 - Impôts et taxes			4 200	3 760	6 600
		Taxe sur salaire	3 200	3 371	5 000
		Taxe d'habitation	1 000	0	1 000
		Formation professionnelle	0	389	600
64 - Charges de personnel			63 782	72 096	134 830
		Rémunérations	46 384	50 269	61 128
		Charges sociales	16 698	21 349	25 152
		Autres charges de personnel	700	478	550
		Poste visiteur ? (rém/charges)	0	0	42 000
		Stagiaire (rém + charges)	0	0	6 000
Total général			248 482	183 915	311 530

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Estimation haute	Estimation basse
Produits	352 632	317 382
Charges	311 530	311 530
Résultat	41 102	5 852